

Matelot de la marine nationale / Matelote de la marine nationale

Marin soldat/Soldate marine, Matelot de la flotte/Matelote de la flotte



Fusiliers marins, cuisiniers, mécaniciens... Les matelots occupent diverses fonctions au sein des équipages de la marine nationale, à bord de bateaux ou sur les bases navales. Le matelot ou la matelote est avant tout un soldat ou une soldate, qui a signé un contrat avec la marine.



Statut d'exercice : **militaire**



Niveau de formation requis : **CAP ou équivalent**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Être sur le pont

Matelot est le premier grade de la marine nationale, l'équivalent de militaire du rang dans l'armée de terre. Selon sa spécialité, le matelot ou la matelote accomplit des tâches techniques opérationnelles, administratives ou de gestion du quotidien. Par exemple, l'équipier ou l'équipière " pont d'envol " assure les manoeuvres des avions et hélicoptères sur les portes-avions. Il ou elle met en oeuvre le matériel de protection et de fixation des aéronefs et peut effectuer aussi leur ravitaillement en kérosène. Le matelot ou la matelote " pont " exécute les manoeuvres nautiques (appareillage, accostage, remorquage...) et assure tous les aspects de la conduite nautique du navire.

Assurer la sécurité...

Le matelot pompier ou la matelote pompière assure la prévention du risque incendie. Les matelots " opérations " sont chargés de détecter tout mouvement, à l'aide du radar, du sonar... Les fusiliers marins, formés au combat d'infanterie, assurent la sécurité armée des équipages et des bases navales.

...et la maintenance

Certains marins s'occupent de la maintenance, soit en aéronautique (entretien sur avions et hélicoptères) soit en " machine " (réparation des moteurs de tous types). D'autres matelots effectuent des tâches administratives ou de gestion quotidienne (cuisine, conduite, services, etc.).

COMPÉTENCES REQUISES

Discipline et esprit d'équipage

En endossant l'uniforme, le matelot ou la matelote s'engage à respecter sa mission et à servir son pays, éventuellement au péril de sa vie. Cela demande sens de l'honneur, courage et maîtrise de soi. Personnel d'exécution agissant sous les ordres d'un sous-officier ou d'une sous-officière, il ou elle doit aussi avoir le respect de la discipline. À bord d'un navire ou d'un sous-marin, au sein d'un équipage d'aéronefs ou d'une compagnie de fusiliers marins, chaque matelot ou matelote est le maillon d'une chaîne qui permet de faire face à tous les aléas de la mer. Il faut donc se montrer solidaire et cultiver l'esprit de corps. Qualités également exigées lorsqu'on sert à terre.

Goût de l'effort

Pour être matelot ou matelote, il est aussi primordial d'être sportif ou sportive et d'avoir une bonne condition physique. Quel que soit son métier, le matelot ou la matelote s'entraîne en permanence pour être physiquement et techniquement apte à exercer ses fonctions. En outre, une partie de son temps est occupée à se former à un métier, à faire des stages et à passer des diplômes.

Disponibilité

Le matelot ou la matelote doit être disponible pour répondre aux besoins opérationnels de la marine nationale à tout moment : cela fait partie de son engagement.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

A partir de 1801 euros brut par mois, l'hébergement et la nourriture sont pris en charge

Intégrer le marché du travail

Formation sur mesure

Après avoir signé un contrat d'engagement de 4 ans (renouvelable), l'élève matelot ou matelote suit une formation militaire et technique rémunérée en fonction de la spécialité choisie. Par la suite, le matelot ou la matelote assure des fonctions d'opérateur ou d'opératrice sur le terrain, avant de se spécialiser ou d'évoluer.

Promotion et reconversion

Le matelot ou la matelote peut progresser, par la voie de la promotion interne. Après 2 à 6 ans d'expérience, les matelots devenus quartier-maîtres peuvent en effet être sélectionnés pour devenir officiers marins (sous-officiers de la marine nationale). 64 % des officiers marins sont d'anciens matelots. D'autre part, quel que soit son grade, il est possible de bénéficier d'une aide à la reconversion pour réintégrer la vie civile à la fin de son engagement.

OÙ L'EXERCER

En mer comme à terre

Le matelot ou la matelote peut être affecté/e sur un bâtiment de la marine nationale (porte-avions, sous-marin

d'attaque ou nucléaire, frégate, chasseur de mines, patrouilleur, pétrolier ravitailleur...). À terre, il ou elle peut être employé/e dans certains phares pour participer à la surveillance du littoral, remplir des tâches administratives ou encore assurer la gestion de la vie quotidienne dans l'un des services situés sur les bases navales ou aéronavales.

La vie militaire

Combattants, ouvriers ou employés qualifiés de la marine nationale, les matelots obéissent à leurs supérieurs : des officiers mariniers. Sur un navire ou un sous-marin, le matelot ou la matelote vit au rythme des voyages en mer qui peuvent le ou la tenir éloigné/e plusieurs mois de son domicile. Il faut s'adapter aux conditions de vie à bord des navires de surface (intempéries, forte houle...) ou des sous-marins (exiguïté, lumière artificielle...). Savoir vivre en communauté est indispensable.

Un métier à risques

Le métier comporte des risques, surtout pour les matelots appelés à naviguer au plus près du front ou à intervenir au combat, comme les fusiliers marins. La marine assure aussi des missions de lutte contre la piraterie, la pollution et les trafics de stupéfiants qui peuvent être dangereuses.

LES ÉTUDES

Pour devenir matelot, il faut être âgé entre 17 ans et moins de 30 ans, avoir la nationalité française, savoir nager (brevet de natation) et avoir effectué la JDC (journée défense citoyenneté). Les meilleurs pourront intégrer l'École de maistrance pour devenir officiers mariniers (sous-officiers). Certains CAP (matelot maritime, aéronautique...) sont particulièrement intéressants pour la Marine. À noter : les mousses brevetés peuvent s'engager en tant que matelots de la Flotte. Après avoir signé un contrat d'engagement de 2 à 4 ans (renouvelable) et pouvant aller jusqu'à 9 ans, les élèves matelots suivent une formation initiale de 5 semaines et une initiation technique rémunérée de 3 à 4 semaines à l'École des matelots, en fonction de la spécialité choisie.

CAP ou équivalent	Durée standard	En Grand Est
CAP cuisine	2 ans	Dans 51 établissements
Bac ou équivalent	Durée standard	En Grand Est
Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC)	3 ans	Dans 105 établissements
Bac pro commercialisation et services en restauration	3 ans	Dans 41 établissements
Bac pro cybersécurité, informatique et réseaux, électronique (CIEL)	3 ans	Dans 34 établissements
Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle (TCI)	3 ans	Dans 33 établissements
Bac pro aéronautique option avionique	3 ans	Dans 2 établissements
Bac + 1 ou 2	Durée standard	En France
CS (ex MC) mécatronique navale	1 an	Dans 2 établissements

Sources : Onisep 04.2025 ©Xavier-Pixabay